

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 JUIN 2018

Etaient présents : Mme DUBOIS (Proc de Mme MILLER). MM. MARTIN, JAKUBOWSKI (Proc de M. RICHARD Denis). Mme MEQUIGNON. M. HAGE (Proc de Mme VAN HEGHE). Mmes NOBLE (Proc de Mme COURTIN), MALECKI. M. PRETTRE. Mme BRUYER. MM. VANDERSTEEN (Proc de Mme WOS). SMURAGA. RUCAR. JUSZCZAK. Mme PECRIAUX. M. CASTIEN Mmes MAGDELON (Proc de M. COOL). BARLET. M. FRANCONVILLE (Proc de Mme SENECHAL). Mmes DEHAENE. SIMON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents, excusés : Mmes COURTIN. MILLER. VAN HEGHE. WOS. SENECHAL. MM RICHARD Denis. COOL.

Etaient absents : M. RICHARD Jean-Claude. Mme GONDRY.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Appel
- 2 - Désignation du secrétaire de séance
- 3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 Avril 2018
- 4 - Compte rendu des décisions du Maire
- 5 - Budget 2018 – Décision Modificative n°1
- 6 - Subvention à l'Association « La Boule Dourgeoise »
- 7 - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- 8 - Manifestations Culturelles - Fixation des Droits d'entrée -Spectacle « Les Amoureux de la Madelon » par la Compagnie « Orchidée Productions » le 10 Novembre 2018
- 9 - Dourges « FESTIV'ÉTÉ » Subvention à l'Association « Dourges Animation »
- 10 - Redevances Scolaires -Tarification –
- 11 - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Actualisation des Tarifs Maximaux applicables en 2019
- 12 - Case au Columbarium - Tarification des Renouvellements de concessions -
- 13 - Convention Constitutive de la Centrale d'Achat entre la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin et la Commune de Dourges
- 14 - Elections Professionnelles - Fixation du Nombre de Représentants du Personnel au Comité Technique
- 15 - Personnel Communal - Modification du Tableau des Effectifs -

- 16 - **Modification des Horaires d'Ouverture de la Mairie au Public**
- 17 - **Centre de Loisirs 2018-2019 - Recrutement et Rémunération du Personnel**
- 18 - **Centre de Loisirs du Mercredi en Période Scolaire - Modifications –**
- 19 - **Centre de Loisirs « Petites Vacances 2018 » - Modifications –**
- 20 - **Contrat Enfance Jeunesse 2015-2017 avec la CAF du Pas de Calais - Signature d'un Avenant pour l'Année 2018 –**
- 21 - **Installations Classées Société S.P.L DELTA 3 - Autorisation d'exploiter un Bâtiment logistique « Lot N° 1 » au Niveau de la zone LD de la Plate-forme Multimodale et Logistique Delta 3 - Commune de DOURGES - Avis du Conseil Municipal -**
- 22 - **Compte-rendu des Commissions**

Madame le Maire ouvre la séance et salue l'Assemblée.

1 - Appel

Madame le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Mireille PECRIAUX est désignée secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée en mémoire de Sylvie STAËS, agent municipal, décédée le 24 Mai dernier après un long combat contre la maladie.

3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 Avril 2018

Le compte rendu est adopté par 22 voix POUR et 5 CONTRE.

4 - Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions.

5 - Budget 2018 – Décision Modificative N° 1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 1.

6 – Subvention à l'Association « La Boule Dourgeoise »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'accorder une subvention de 500 Euros à l'association dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de la ville de Dourges en Juillet prochain.

7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'admettre en non-valeur les titres pour lesquels la mise en recouvrement s'avère impossible, pour un montant global de 75,08 €.

8 - Manifestations Culturelles - Fixation des Droits d'entrée - Spectacle « Les Amoureux de la Madelon » par la Compagnie « Orchidée Productions » le 10 Novembre 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe un prix d'entrée de 8 € - tarif général et de 5 € - tarif réduit

9 - Dourges « FESTIV'ÉTÉ » Subvention à l'Association « Dourges Animation »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Reconduit la participation financière de la Ville pour l'organisation des animations estivales, en partenariat avec la Région, par le versement d'une subvention à l'Association « Dourges Animation » à hauteur de 4860 Euros.

10 - Redevances Scolaires -Tarification -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de reconduire le montant de la redevance scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 et les années suivantes à 110 Euros.

11 - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Actualisation des Tarifs Maximaux applicables en 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe pour l'année 2019, les tarifs maximaux de taxe locale soit pour la commune de Dourges 20,80 € (Commune de moins de 50 000 habitants appartenant à un EPCI de 50 000 habitants et plus).

12 - Case au Columbarium - Tarification des Renouvellements de concessions -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe le tarif de renouvellement d'une case au Columbarium à 200 Euros au 01 Juillet 2018, dont part revenant au C.C.A.S : 20 €.

13 - Convention Constitutive de la Centrale d'Achat entre la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin et la Commune de Dourges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise Madame le Maire à signer la Convention constitutive de la Centrale d'Achat entre la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin et la Commune de Dourges.

14 - Elections Professionnelles - Fixation du Nombre de Représentants du Personnel au Comité Technique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Fixe le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, ainsi que le maintien du paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la Collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

15 - Personnel Communal - Modification du Tableau des Effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Décide la création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2018.

16 - Modification des Horaires d'Ouverture de la Mairie au Public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Décide de passer à une amplitude horaire d'ouverture de 35 heures de la Mairie par semaine, à compter du 03 Septembre 2018, réparties de la façon suivante :

	Du lundi au vendredi	Le samedi
MATIN	9h00-12h00	9h00-11h30
APRES MIDI	13h30-17h00	

17 - Centre de Loisirs 2018-2019 - Recrutement et Rémunération du Personnel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Fixe la rémunération du Personnel des Centres de Loisirs des vacances scolaires.

18 - Centre de Loisirs du Mercredi en Période Scolaire - Modifications -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Fixe l'organisation du Centre de Loisirs du Mercredi pendant la période scolaire, à compter du 05 Septembre 2018.

19 - Centre de Loisirs « Petites Vacances 2018 » - Modifications

Le Conseil Municipal, par 22 voix POUR ET 5 contre,

Décide d'annuler la session des vacances de Noël du centre de loisirs, au vu de la baisse de fréquentation des enfants.

20 - Contrat Enfance Jeunesse 2015-2017 avec la CAF du Pas de Calais - Signature d'un Avenant pour l'Année 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018.

21 - Installations Classées Société S.P.L DELTA 3 - Autorisation d'exploiter un Bâtiment logistique « Lot N° 1 » au Niveau de la zone LD de la Plate-forme Multimodale et Logistique Delta 3 - Commune de DOURGES - Avis du Conseil Municipal -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Emet un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la Société S.P.L. DELTA 3, relative à l'exploitation d'un bâtiment logistique « Lot N° 1 » Zone LD de la plate-forme Multimodale et logistique DELTA 3, sur la Commune de DOURGES.

22 - Compte-rendu des Commissions

Monsieur Bernard MARTIN rend compte des travaux de la Commission « Finances - Communication - Citoyenneté » du 30 Mai 2018.

Madame Joseline NOBLE rend compte des travaux de la Commission « Vie Scolaire - Petite Enfance - Jeunesse - Culture » du 7 Juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Un compte rendu de la réunion est adressé aux Conseillers Municipaux après contrôle rendu le Jeudi 28 Juin 2018 et sous la seule responsabilité du Maire.

Le Maire,
Jeanne-Marie DUBOIS



J. Dubois